Saint-Léger en Gaume

INFOCOMMUNE

SOMMAIRE

- Vie communale
- Mémoire et patrimoine
- Enseignement
- Vie sportive
- Vie touristique
- Vie culturelle
- Vie sociale
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodegarienne

JUIN 2008
N°89

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL









A l'heure où certaines banques préfèrent fermer et centraliser leurs services, d'autres veulent affirmer leur proximité.

AG Assurgaume

Avec son **nouveau** Self-service,
votre agence **AXA banque** est
à vos côtés,
là ou sont votre **Assureur**
et votre **Agent Immobilier.**

Rue Dr Hustin, 32 à ETHE
063/57.66.41
ag@assurgaume.com

chauffage / sanitaire / ferronnerie / solaire

JOSY GONRY

25C, RUE DES PAQUIS
6769 HOUDRIGNY

TEL 063/57 96 44
FAX 063/57 16 07

Patrice et Brigitte Bressart

Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs



ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 58 - **6760 ETHE**
Tél. 063/57 71 63 0475/780 709

OPTIQUE GOFFINET



Du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h - Egalement sur RDV

Grand'Place, 6 - 6747 SAINT-LEGER
Tél. 063/23 92 21

LIBRAIRIE - PAPETERIE - CADEAUX

L'Apostrophe

Rue du Cinq Septembre, 1
6747 Saint-Léger

Tél : 063/239 103

CHAUFALUX



Yohan PICART
Chauffage - Sanitaire
Panneaux solaires

11, rue Léon Colleaux
6762 Saint-Mard
Tél. 063/ 45 76 38
GSM: 0472/93 22 83

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames et Messieurs,
Chers Léodégariens,

Cette année 2008, déjà bien entamée, marque le cinquantième anniversaire de l'expo universelle de 1958 et le quarantième anniversaire de mai 68. Je ne vous ferai pas une énième rétrospective de ces événements, la presse en parle suffisamment. Mais autant converser de cela que de l'assommant dossier « BHV » qui empoisonne la vie politique belge depuis bientôt un an…

Et puisque l'on parle du chiffre huit, c'est après quatre-vingt-huit parutions, que votre « Infocommune » change de présentation. En dehors de tout contexte politique, cette brochure n'aura d'autre prétention que de vous informer ; elle se veut rester le miroir le plus fidèle possible de la vie communale.

Dorénavant donc, c'est la société REGIFO qui est chargée de l'élaboration du bulletin d'informations communales trimestriel dont l'objectif est de présenter la vie locale de notre Commune dans ses différents aspects : administratif, associatif ou économique.

Grâce à ce partenariat, nous pouvons vous faire parvenir ces renseignements via un support plus agréable à lire. Les quelques encarts publicitaires nous permettent de financer ce projet tout en offrant aux entreprises, écoles ou commerçants locaux un support publicitaire supplémentaire.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce premier Infocommune « nouvelle version », le champ de l'information présentée s'est élargi. Nous comptons cependant sur vous afin de nous transmettre articles et/ou photos d'événements que vous jugeriez intéressants de communiquer à la population de Saint-Léger. Nous vous invitons également à nous faire parvenir les dates d'évènements que vous pourriez organiser.

Pour plus de renseignements à ce sujet, je vous invite à prendre contact avec le secrétariat communal (tél. 063/23.92.94 ou commune.saint-leger@publilink.be).

Merci de votre attention. Je vous souhaite une bonne lecture !

Alain RONGVAUX
Votre Bourgmestre

VIE COMMUNALE



1. Horaire d'ouverture de la maison communale au public

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	
LUNDI							OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	
MARDI													
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT		OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT			
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT								
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT		OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT			
SAMEDI			OUVERT	OUVERT									
DIMANCHE													

2. Où adresser votre courrier?

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - B-6747 SAINT-LEGER

Permanence téléphonique pour tous les services :
Tél : +32 (0)63 / 23.92.94 Fax : +32 (0)63 / 23.95.82
Site Internet : www.saint-leger.be
Adresse mail : commune.saint-leger@publilink.be

Centre Public d'Action Sociale
Rue du Château, 19 - 6747 Saint-Léger
Tél : +32 (0)63/ 60.83.45

Permanences sociales
Lundi : 9h00 à 11h30 - Mme GOFFIN
Mardi : 9h00 à 11h30 - Mme ROUSSEL
Mercredi : 9h00 à 11h30 - Mme NOEL
Jeudi : 9h00 à 11h30 - Mme ROUSSEL
Vendredi: 9h00 à 11h30 - Mme GOFFIN

Service de médiation de dettes - permanence sans rendez-vous
Mardi : de 9h00 à 12h00 - Mme GOFFIN
Jeudi : de 9h00 à 12h00 - Mme ROUSSEL

Service pluricommunal du logement
KEMP Olivier
Tél. : +32 (0)63 / 58.99.26 GSM : +32 (0)474 / 60.01.28
Email : olkemp@hotmail.com

Bibliothèque: A livre ouvert
LORET Marie-Jeanne, PAILLOT Nathalie
rue du Château, 19, B-6747 SAINT-LEGER
Tél. : 32 (0)63 / 58.99.24
Site Internet : www.bibliotheque-saint-leger.be
E-mail : biblislg@publilink.be

3. Composition du Conseil Communal de Saint-Léger



Alain RONGVAUX, **Bourgmestre**
Rue de Conchibois, 13 - B-6747 SAINT-LEGER
Tél : +32 (0)63 / 23.90.60
Email : alain.rongvaux@publilink.be



Philippe LEMPEREUR, **Premier Echevin**
Rue de Choupa, 39 - B-6747 SAINT-LEGER
GSM : +32 (0)498 / 21.07.27
Email: dragonchef40@hotmail.com



Pascale BOSQUEE, **Deuxième Echevine**
Rue Champ des Ronces, 24 - B-6747 MEIX-LE-TIGE
Tél : +32(0)63 / 21.87.44
GSM : +32 (0)496 / 39.72.87
Email : pascale_gilles@hotmail.com



Monique JACOB, **Troisième Echevine**
Rue Pougenette, 36 - B - 6747 CHATILLON
Email : bresden@scarlet.be

Christiane DAELEMAN, Conseillère
Rue du Cinq Septembre n°55
B - 6747 SAINT-LEGER
Tél : +32 (0)63 / 23.91.02



DEBEN Jean-François, Conseiller
Grand-rue, 108
B-6747 CHATILLON



GIGI Vinciane, Conseillère
Grand-Rue 98
B- 6747 CHATILLON
Tél : +32 (0)63/23.60.69



PIRET Jean-Marc, Conseiller
Devant-la Croix, 12
B-6747 CHATILLON



SKA Noël, Conseiller
Route de Mussy-la-Ville, 6B
6747 SAIN-LEGER



SCHMIT Armand, Conseiller
rue Ed Ned, 9
B-6747 CHATILLON



THOMAS Eric, Conseiller
rue du Tram, 35
6747- MEIX-LE-TIGE



TRINTELER Jean-Louis, Conseiller
Clos de Lorraine, 5
B- 6747 SAINT-LEGER
Tél : +32 (0)63/23.94.82



Didier CULOT, Président C.P.A.S.
Voie de Chantemelle, 7
B - 6747 SAINT-LEGER
Email : aleslg@publilink.be



4. Qualité des eaux distribuées en 2007

En application de la Directive Européenne 98/83/C.E. et conformément aux prescriptions du code de l'eau concernant la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine en Région wallonne, nous avons le plaisir de vous informer sur la qualité de l'eau qui vous a été distribuée en 2007.

Caractéristiques de la zone de distribution d'eau* à laquelle vous appartenez.

Ville / Village : Saint-Léger – Chatillon – Meix-Le-Tige
N° de zone : 1
Origine / Captage : Christine + Laveu

* Zone de distribution d'eau : zone géographique à l'intérieure de laquelle la qualité de l'eau est considérée comme uniforme.
Contrôle continu de la qualité de l'eau

Pour pouvoir être distribuée, l'eau doit être salubre et propre. Les analyses effectuées doivent respecter un ensemble de valeurs paramétriques microbiologiques et chimiques.
Comme l'impose la législation en vigueur, 11 contrôles de routine reprenant 14 paramètres et 1 contrôle complet reprenant pas moins de 48 paramètres ont été effectués dans votre zone de distribution tout au long de l'année.
Les paramètres microbiologiques ont été contrôlés à 12 reprises.
Les analyses ont été effectuées par le laboratoire Laréco de Marche.

Quelques paramètres caractéristiques de l'eau

	Valeur moyenne mesurée en 2007	Valeur paramétrique / Unité
PH (concentration en ions hydrogène) (spécifie le caractère acide ou basique de l'eau) PH < 7 : eau acide PH > 7 : eau basique	7,8	6,5 £ PH £ 9,5
Conductivité (représente la teneur en matiè-res minérales et sels dissous dans l'eau) (Entre 200 et 333 mS/cm, l'eau a une mi-néralisation moyenne)	262	2500 mS/cm à 20°C
Dureté totale (TH) (concentration en calcium et magnésium) TH < 20 °F : eau douce, risque de corro-sion des canalisations TH > 32 °F : eau dure, risque d'entartrage	13,3	/ degré français (°F)
Nitrates (proviennent de l'activité agri-cole ou des rejets d'eaux usées domestiques)	5,45	50 mg/l
Pesticides totaux (herbicides, insecticides, fongicides, ...), proviennent de l'activité agricole	0	0,5 mg/l

Unités
- µS/cm : microsiemens par centimètre (inverse de la résistivité électrique)
- mg/l : milligramme par litre µg/l : microgramme par litre
- °C : degré Celcius ml : millilitre

Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec l'Administration communale.

5. Pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale

Depuis plusieurs années, l'Administration communale organise une permanence pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale (seulement pour les salariés, pensionnés ou chômeurs).

Cette année, cette séance se déroulera le **samedi 14 juin 2008** de **8 h 30 à 14 h 00.**
A la **Maison Communale**, rue du Château, n° 21 à SAINT-LEGER (Ancienne Maison Glouden).
Entrée en façade, rue du Château.

Veuillez vous munir des différentes pièces nécessaires pour remplir votre déclaration :

- relevés annuels de votre employeur, de la caisse de pension ou de maladie ou de chômage,
- attestations fiscales pour prêts hypothécaires ou assurances-vie,
- la déclaration des deux années précédentes ainsi que les derniers décomptes des contributions (Avertissement-extrait de rôle),
- votre revenu cadastral (Avertissement-extrait de rôle en matière de précompte immobilier),
- ainsi que toute autre pièce dont vous avez généralement besoin pour votre déclaration.



6. Opération « Commune et rivières propres »



Le samedi 12 avril dernier s'est déroulée l'opération « ***Commune et rivières propres*** ».

Tout le monde était au rendez-vous ! En tout, une cinquantaine de personnes : Patro, DNF, Police locale, SI, Cercle horticole Club de football et les bénévoles.

Après l'accueil café, les groupes se sont répartis le long du Ton et sur les bords des routes pour une collecte de déchets fructueuse.



Dans la rivière du Ton, on a constaté une diminution des déchets ; ce qui constitue un signe encourageant ! Par contre, pour les routes, c'est une désolation ; ordures, canettes, bouteilles en verre et en plastique sont malheureusement toujours monnaie courante ! Quand allons-nous enfin prendre conscience de l'impact de ces ordures sur l'environnement ?

Les patronnés, avec l'aide de la Police, ont sensibilisé les automobilistes en leur offrant un sac poubelle pour voiture, une bouteille d'eau « Valvert » avec l'étiquette « Ne prenez pas la terre pour une poubelle » ainsi qu'un feuillet d'information sur le tri des déchets (500 voitures arrêtées). Des panneaux placés à l'entrée du village indiquent à présent « C'est propre ».

Une telle action a été possible grâce à la générosité de Valvert, la Sablière Lannoy, l'ISF Virton, la bibliothèque de Saint-Léger ainsi que la Province de Luxembourg.

C'est dans la convivialité que, vers midi, tous se sont retrouvés pour un apéritif, tout en admirant l'exposition de dessins des élèves de l'ISF Virton sur l'environnement.

L'initiative de la Commune dans cette opération a été un franc succès. Tout le monde est prêt à relever ses manches l'année prochaine !

D'ores et déjà, nous tenons à vous remercier pour votre collaboration, qu'elle soit dans le cadre de cette opération ou en posant de futurs gestes dans le respect de l'environnement !

7. Notre Commune encore plus belle grâce au Cercle Horticole !

Après une semaine de préparation intensive, ce vendredi 16 mai, le Cercle HORTICOLE, ses bénévoles ainsi que le service des travaux de Saint-Léger ont planté plus de 4000 fleurs sur les 3 villages de notre Commune.



Dans un esprit de convivialité, tous ont contribué à embellir nos parterres et jardinières se trouvant sur l'entité du grand Saint-Léger.

Vers midi, ils se sont retrouvés autour de la table afin de partager un repas bien mérité. L'après-midi, avec l'aide de la Police locale, ils ont continué les différentes plantations.

Un grand merci, pour cette réalisation qui rend notre Commune encore «PLUS BELLE». Merci également à toutes les personnes qui durant la saison arrosent ces fleurs dans les différents quartiers de Meix-le-Tige, Châtillon et St-Léger !

8. Comment diminuer la consommation d'énergie dans mon habitation ?

Vous trouvez que l'énergie coûte cher,
vous voulez économiser en tant que propriétaire ou locataire,
vous êtes sensibles à préserver les équilibres naturels de la planète,



vous pensez que même les petits pas sont utiles pour vous-même et pour la collectivité…

Soirée d'information - questions-réponses

Le mercredi 11 juin 2008 à 20h00 à la salle des Fêtes de Saint-Léger, **animée par la** Cellule « Développement Durable » de la Province de Luxembourg. **ENTREE GRATUITE**

9. Subventions à la plantation et à l'entretien de haies vives, vergers et alignement d'arbres

Sensibilisé au rôle écologique et environnemental des haies indigènes, le Gouvernement wallon a adopté le 20 décembre 2007 un nouvel **arrêté qui organise l'octroi de subventions pour la plantation et l'entretien de haies vives, de vergers et d'alignement d'arbres**.

Le montant des aides déjà existantes pour la plantation de haies a été revu à la hausse et désormais les particuliers pourront également obtenir une aide pour la plantation de vergers ou d'alignement d'arbres. L'arrêté prévoit également une aide pour les travaux d'entretien de ces éléments. L'aide pour l'entretien des haies n'est toutefois pas éligible aux agriculteurs qui peuvent bénéficier d'une aide similaire via les mesures agri-environnementales.

Le **montant des aides** est variable selon le type de travaux envisagés, la localisation de la parcelle (compléments pour les sites Natura 2000 et les parcs naturels) et selon que les travaux sont réalisés par entreprise ou par le demandeur. Dans tous les cas, le montant des aides est plafonné à 80 % du coût réel.

Seules certaines **espèces sont éligibles** à cette aide (**annexe I** de l'arrêté pour **haies et alignements** ainsi que l'**annexe III** pour les **vergers**). De plus, l'octroi des aides implique que la plantation ou l'entretien doivent respecter un certain nombre de **conditions et précautions**.

Toute demande doit se faire **préalablement** aux travaux de plantation, au moyen d'un **formulaire** à adresser à la **direction des services extérieurs de la Division de la Nature et des Forêts** concernée. Les travaux peuvent débuter dès réception de l'accusé de réception signalant la demande complète et valide. La demande est ensuite transmise aux services centraux de la DNF et au Ministre pour décision.

Renseignements et informations sur : environnement.wallonie.be/dnf/dcnev/consnat/Subventions_haies.htm



10. Plaines d'été 2008

Commune de Saint-Léger La plaine d'été 2008 fait peau neuve



du mardi premier juillet au vendredi 8 août 2008



à Saint-Léger, Châtillon et Meix-le-Tige

Nouveau programme d'activités !

A Saint-Léger du 1er au 4 juillet : **C'est Alimentaire, mon cher Watson !**

L'alimentation saine et l'activité physique seront placées au cœur de la plaine.



- Ateliers goût pour découvrir toutes les saveurs
- Les enfants pourront composer eux-mêmes leurs repas et se régaler !
- Activités culinaires
- Des jeux de plein air pour se dépenser
- Un goûter auquel seront conviés les parents le vendredi.

Tarif à la semaine : o 1er enfant : 16 €
o 2ème enfant et suivants : 12 €

A Saint-Léger, du 7 au 11 juillet : **Les Ateliers de l'Artiste**.

Cette semaine permettra à chacun de laisser libre cours à sa créativité. Durant cette semaine, la **plaine ouvrira** exceptionnellement ses portes **aux enfants à partir de 2,5 ans** (« propres »).



- Des chansons pour devenir un artiste en herbe,
- De la musique (instruments mis à disposition),
- Des créations de vêtements
- Des bricolages et des mini-œuvres d'art
- La visite d'un artiste de la commune avec les plus grands.

Tarif à la semaine : o 1er enfant : 20 €
o 2ème enfant et suivants : 15 €

Pour les enfants de 2,5 jusqu'à 4 ans (non inclus), inscriptions possibles par demi-journée
o 1er enfant : 4 € la journée / 2 € la demi-journée
o 2ème enfant et suivants : 3 € la journée / 1.5 € la demi-journée

A Meix-le-Tige, du 14 au 18 juillet : **Les Jeux Olympiques**

Une semaine axée sur le sport et l'activité physique qui comprendra aussi des moments plus calmes. Il y aura notamment un stage de foot, du badminton, du handball, du hockey et du rugby. Les petits ne seront pas en reste grâce à des ateliers de psychomotricité.

Tarif à la semaine :
o 1er enfant : 20 €
o 2ème enfant et suivants : 15 €



A Châtillon, du 22 au 25 juillet : **La Nature**

Une semaine sur le thème de la nature pour redécouvrir les trésors cachés de notre commune.



- Des promenades en forêt encadrées par un guide
- Une ballade à cheval pour ceux qui le désirent
- La réalisation d'un herbier
- Une course d'orientation pour les plus grands
- Une demi-journée piscine sera également proposée durant cette semaine.

Tarif à la semaine : o 1er enfant : 16 €
o 2ème enfant et suivants : 12 €

A Châtillon, du 28 juillet au 1er août : Les pirates et les aventuriers



Une semaine, où chacun sera un véritable héros !
- Fabrication de costumes de pirates
- Construction d'un bateau pirate !
- Chasse au trésor
- Exploration des profondeurs de la piscine de Virton.
- Projection des films « Patate » et « Ratatouille » via le cinébus.

Tarif à la semaine :
o 1erenfant : 20 €
o 2ème enfant et suivants : 15 €

A Saint-Léger, du 4 au 8 août : **Un jour, une fête !**



- Lundi, ce sera Pâques avec la visite officielle du lapin de Pâques,
- Mardi, le premier avril, attention aux blagues !
- Mercredi, carnaval (pensez à prévoir un déguisement)
- Jeudi, Noël avec ses chants et ses jeux,
- Vendredi, la chandeleur et ses crêpes !

Tarif à la semaine : o 1er enfant : 20 €
o 2ème enfant et suivants : 15 €

La plaine, comment ça marche ?

La plaine est **ouverte à tous les enfants âgés de 4 à 12 ans**. Durant la semaine du 7 au 11 juillet, elle accueille les enfants de **2,5 ans** (« propres ») à 12 ans.

La plaine se déplace dans les 3 villages : Saint-Léger - locaux de l'école communale, 7 rue de Conchibois -, Châtillon - salle des fêtes, 86 Grand Rue - et Meix-le-Tige - locaux de l'école commu-nale, 2 rue d'Udange -.

Un **ramassage en bus gratuit** est organisé dans de chaque village à partir de 8h30 :
- Meix-le-Tige : Ecole - arrêt devant le café Clément
- Châtillon : Grand-Rue - Eglise - Fourneau David
- Saint-Léger : Arrêt près de la poste - rue de Virton

En fin de journée, le bus redistribue les enfants dans chaque village à partir de 16h30.

Les activités de la plaine ont lieu **de 9h à 16h30**. Si vous ne pouvez pas amener vos petits loups à l'arrêt du bus pour 8h30 ou venir les récupérer à ce même arrêt de bus vers 16h30, pas de

problème car un accueil gratuit est prévu **à partir de 7h30 le matin et jusque 18h le soir sur le lieu de la plaine**.

Pour les **repas, les enfants doivent emporter leur casse-croûte de midi**. Une collation est offerte à 10h et à 15h.

Pour les sorties, prévoir : crème solaire + gourde + casquette + sac à dos + bottes et veste de pluie (en fonction du temps).

INFORMATIONS : frederic_jacques@skynet.be

Pour valider l'inscription :
paiement sur le numéro de compte 091-0005138-26
Référence : Plaines d'été 2008 / nom et prénom(s) de l'(des) enfant(s)

11. Stage multisports

Pour la quatrième année consécutive, l'Administration communale organisera un stage mul-tisports initié par le Conseil Communal des Enfants.

Si votre enfant habite la commune et est âgé de 6 à 12 ans, il est cordialement invité à participer à ce stage multisports où il pourra découvrir 9 sports différents.

Période : du lundi **7 juillet** au vendredi **11 juillet** 2008.
Lieu : À Saint-Léger, au centre sportif et culturel, rue du stade, 1.
Horaire : Les stages se dérouleront de **9h00 à 16h30** et seront **animés notamment par des entraîneurs de différents clubs sportifs de notre commune**.

Afin de répondre aux besoins des parents, les enfants pourront être accueillis à la **garderie** des plaines de vacances (Ecole communale, rue de Conchibois), organisée par l'Administration communale, **à partir de 7h30 jusque 18h00**.

Chaque enfant participera à **9 ateliers différents** : tennis de table, HIP HOP, course d'orientation, gouret, football, karaté, tennis, gym d'équilibre et équilibre de cirque (monocycle).

Prix : Le prix est fixé à 50 € pour la durée du stage. Les enfants qui mangent sur place devront amener leur repas de midi.
Transport : Un service de ramassage par bus est organisé (gratuit). Le rendez-vous est fixé à 8h30 à Meix-Le-Tige (Ecole) et à 8h35 (Eglise puis Fourneau David) à Châtillon. Le soir, le bus partira à 16H30.

Inscription : Le nombre d'inscriptions étant limité, seules les **cinquante premières inscriptions** seront prises en compte.

La somme de 50 € ainsi que la fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée doivent être re-mises à l'Administration communale, rue du château, 19.
Aucune inscription ne sera acceptée sans payement !

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter **Lempereur Ph.**, rue de Choupa 39 à Saint-Léger, 0498/21.07.27.

12. Stage culturel

Dans la continuité du **stage multisports** et de la journée «***Place aux Enfants***», nous vous propo-sons un stage culturel en collaboration avec différents artistes ayant déjà participé à «Place aux Enfants».
Si votre enfant habite la commune et est âgé de 6 à 13 ans, il est cordialement invité à participer à ce stage où il pourra découvrir 8 ateliers différents.

Période : du lundi 4 au vendredi 08 août 2008.

Lieu : À Saint-Léger, dans les locaux situés rue du château, 21.
Horaire : Les stages se dérouleront **de 9h00 à 16h30**.

Afin de répondre aux besoins des parents, les enfants pourront être accueillis à la garderie des plaines de vacances (Ecole communale, rue de Conchibois), organisée par l'Administration communale, à partir de 7h30 jusque 18h00.

Chaque enfant participera à **8 ateliers différents** :

- « **Réalisation de papier »**. A partir de différentes techniques (peinture à l'huile et acrylique), tu auras l'occasion de créer ton propre papier et ta page de couverture. Cet atelier sera animé par Marie Pierret.
- « **Réalisation d'un carnet et d'un écrin** ». Sur base des techniques apprises dans l'atelier précédent, il te sera proposé de créer ton propre petit livre et la boite dans laquelle tu pourras le ranger. Cet atelier sera également animé par Marie Pierret.
- « **Atelier de jonglerie** ». Tu auras l'occasion de t'initier à la jonglerie. Cet atelier est animé par Quentin Schrobiltgen.
- « **Atelier de fabrication de savon** ». Une bonne façon de créer toi-même du savon à partir de végétaux. Cet atelier sera animé par Madame Liégeois Véronique, conseillère en herboristerie.
- « **Atelier d'expression corporelle** ». Cet atelier, proposé par Don Pedro, va te permettre d'apprendre différentes techniques d'expression corporelle.
- « **Atelier danses Western** ». Ce sera pour toi l'occasion d'apprendre différentes danses de Western. Cet atelier t'est également proposé par Don Pedro.
- « **Atelier artistique** ». Cet atelier, sur le thème du « savoir », te permettra de créer ton pro-pre chef d'œuvre qui servira de mise en scène pour l'atelier théâtre. Cet atelier t'est proposé par Franmi.
- « **Atelier de mise en scène théâtrale** ». Par différentes techniques, tu pourras mettre en scène la structure que tu auras réalisée dans l'atelier précédent. La mise en scène devra permettre aux acteurs et au public de se projeter dans le savoir du passé, du présent et d'en inventer un d'avenir. Bref, la créativité, l'imagination et la mémoire vont exploser lors du stage. Cet atelier t'est également proposé par Franmi.

Le vendredi après-midi, tes parents et ta famille pourront participer à une exposition et une mise en scène théâtrale où le travail réalisé dans les différents ateliers leur sera présenté.

Prix : Le prix est fixé à 70 € pour la durée du stage. Ce prix comprend en outre, tous les frais d'achat de matériel nécessaire aux ateliers.
Les enfants qui mangent sur place devront amener leur repas de midi.
Transport : Un service de ramassage par bus est organisé (gratuit). Le rendez-vous est fixé à 8h30 à Meix-Le-Tige (Ecole) et à 8h35 (Eglise puis Fourneau David) à Châtillon. Le soir, le bus partira à 16h30.
Inscription : Le nombre d'inscriptions étant limité, seules les 24 premières inscriptions seront prises en compte.

La somme de 70 €, ainsi que la fiche d'inscription ci-dessous dûment complétée, doivent être remises à l'Administration communale, rue du château, 19.

Aucune inscription ne sera acceptée sans payement !

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter **Lempereur Ph.**, rue de Choupa 39 à Saint-Léger, 0498/21.07.27.

Service Accueil et Prévention

idées reçues

L'utilisation de produits psychotropes fait partie intégrante de notre condition d'être humain depuis des siècles (usages rituels, médical, relaxant,…). Actuellement on constate une multiplication de l'utilisation de toutes ces substances qu'on appelle généralement « Drogues » (alcool, antidépresseurs, amphétamines, héroïne, ecstasy, cannabis, cocaïne, …).

Cette accessibilité de plus en plus grande augmente également l'existence de fausses vérités véhiculées par les médias ou d'idées reçues colportées par la rumeur publique. Le SAP vous propose désormais en collaboration avec Infor-Drogues, de lever ces fausses idées en vous fournissant dans le cadre de cette nouvelle rubrique une série de « Flash Info » illustrant ce sujet qui reste bien souvent tabou.

« La cause de tous ses problèmes, c'est la drogue »

Les raisons de consommer des drogues peuvent être multiples, liées à la personne mais aussi souvent à son environnement de vie.
Les personnes consomment alors pour se sentir mieux, pour apaiser les tensions, pour surmonter leur quotidien, pour oublier…
Bien sûr, consommer des drogues peut entraîner de nouvelles difficultés au sein de la famille ou ailleurs; quoiqu'il en soit, ***la cause de « tous les problèmes » n'est jamais la drogue à elle toute seule.***



« Le cannabis tout le monde en fume »

Si on constate effectivement que de plus en plus de personnes consomment ou ont déjà consommé du cannabis, les produits psychotropes les plus régulièrement utilisés restent sans conteste l'alcool, le tabac et les médicaments tranquilisants ou sédatifs.
Concrètement, la consommation « courante » de cannabis par les 15/16 ans s'élève à 26,4 % durant l'année en cours et à 16,7 % dans le mois précédent l'enquête.
Globalement, cela veut donc dire qu'il y a en moyenne ***plus de 60 % des jeunes belges (agés de 15 à 24 ans) qui n'en ont jamais fumé !***

Sources : rapport Eurotox (enquête ESPAD 2003).

« Le cannabis, ce n'est pas grave, c'est une drogue douce »

Le terme « drogue douce » est dangereux car ***tout usage de drogue comporte des risques.*** *Si l'on veut évaluer la gravité de la situation, outre le produit, il faut tenir compte de la quantité, de la fréquence, du contexte de consommation (seul, en groupe, dans la cours de récré, en prison, au boulot …), de l'humeur, de l'état de santé général, etc...*

« Le cannabis, c'est moins grave que l'alcool »

Toute consommation qui « dérape » peut être grave.
Ne pas savoir commencer sa journée sans fumer un joint est inquiétant, tout comme ne pas pouvoir affronter des difficultés sans boire quelques bières.
A nouveau, ***ce n'est pas sur le produit qu'il faut se centrer mais sur l'usage qu'on en fait.***



Principaux services proposés :

- *Actions préventives diverses en matière d'assuétudes et de toxicodépendance*
- *Entretiens d'information et de sensibilisation en individuel ou en famille.*
- *Suivis psychosociaux (usagers et proches).*
- *Orientations thérapeutiques et médicales personnalisées.*

Service Accueil et Prévention :
Michaël MATHIEU
tél : 063 / 38 87 16

SAP

Infor drogues :
tél : 02 / 227 52 52

infor drogues

Service Accueil et Prévention

idées reçues

Comme vous l'aurez sans doute remarquez le SAP vous propose, depuis le début 2008 et en collaboration avec Infor-Drogues, de lever toute une série de ***"fausses idées"*** *qui circulent sur* ***la drogue*** *en vous fournissant dans le cadre de cette nouvelle rubrique une série de « Flash Info » vous permettant de faire le point sur ce sujet souvent tabou.*

LA drogue,… …ou les drogues ?

Des drogues, en fait, il en existe des tas. Illégales comme le cannabis ou l'héroïne; légales comme l'alcool ou le tabac ; certaines sont hallucinogènes, d'autres stimulantes, certaines sont intégrées socialement comme les somnifères, d'autres sont plutôt signe de rébellion. Certaines sont plutôt consommées par des jeunes, d'autres par des moins jeunes… ***il est donc important de préciser de quoi on parle.***



Un monde sans drogue, ce serait bien.

Un monde sans drogue, c'est une illusion ! Il y aura toujours des personnes qui consommeront des « drogues », légales ou illégales, pour se stimuler ou se calmer, s'évader, se donner du plaisir, dans un but religieux ou spirituel, etc.

Il existera toujours des individus qui cultiveront, fabriqueront ou encore abuseront de drogues légales (médicaments, alcool) ou illégales.

Mais est-ce réaliste ?

La drogue ça vous tombe dessus.

La drogue n'est pas une créature vivante. Elle ne peut pas, toute seule, vous tomber dessus, à votre insu.

En cas de problème avec une drogue, on aimerait bien pouvoir dire : « C'est la faute à la drogue ! ».

Quand on a des problèmes, on préfère ne pas en être responsable.

« Ce n'est pas de ma faute si… ». On a tous utilisé ce genre d'argument un jour.

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

- ***Soutien :*** *suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents*
- ***Aides :*** *accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale*
- ***Prévention :*** *actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »*

Service Accueil et Prévention :
Michaël MATHIEU
tél : 063 / 38 87 16

SAP

Infor drogues :
tél : 02 / 227 52 52

infor drogues

VIE SPORTIVE



14. Le badminton : un sport olympique accessible à tous !



Pratiqué hors compétition, le badminton est un sport ludique accessible à tous les joueurs, quels que soient leur âge et leur niveau. Ce jeu, facile à maîtriser et peu onéreux, constitue un loisir agréable à pratiquer en famille. Le badminton est devenu une discipline olympique depuis 1992.

C'est un sport de raquette qui peut se jouer en simple ou en double, mais qui à la différence des autres sports de raquette, n'utilise pas une balle mais un volant en plumes ou synthétique. En compétition, il se pratique exclusivement en salle, le volant étant très sensible au vent.

Le badminton comprend cinq disciplines : simple messieurs, simple dames, double messieurs, dou-ble dames et double mixte. Ce sport développe réflexes, souplesse, adresse et rapidité.

La vitesse du volant varie en fonction des techniques de frappe utilisées : elle peut aller de 3 km/h lors d'un amorti à plus de 300 km/h pour un smash !

Le club de Saint-Léger – Vivier de championnes !
Le club de badminton de Saint-Léger a été créé en 1983 sous l'impulsion de Freddy Vanderlooven, gaumais d'adoption. Cet enthousiaste entrepreneur venait de créer le premier club de badminton de la Province du Luxembourg ! Le club a été officiellement affilié à la LFBB (Ligue Francophone Belge de Badminton) en 1984, et fêtera ses 25 ans d'existence la saison prochaine.

Saviez-vous que notre club compte une ex triple championne de Belgique ? En effet, Anne-Catherine Chaplier a remporté en 1990 la finale simple dame, double dame et double mixte !

Corinne Schouveller qui a également fait la fierté du club de Saint-Léger, est passée au plus haut niveau belge en 1992 et a été plusieurs fois championne du Grand-Duché de Luxembourg.

Dany Arnould, fidèle du club depuis ses origines et véritable fil conducteur est intarissable quand il s'agit de relater les faits marquants de cette magnifique aventure humaine. Toujours présent comme entraîneur, il aura initié plus d'un aux joies du volant.

Notre club compte actuellement 110 affiliés, dont environs 50 jeunes pris en charge le samedi matin.
Vous trouverez également d'avantage d'informations à l'adresse suivante : http://badsl.skynetblogs.be

Au plaisir de vous y rencontrer, Cyrille Gobert (Président)



15. Laurine Stoz remporte le tournoi « Jeunes » de Namur !

Belle prestation de Laurine Stoz (10 ans) lors de son premier tournoi officiel de badminton qui s'est déroulé le 2 février 2008 à Namur. Elle ne s'est pas contentée de remporter le simple dame, mais a également décroché le double dame !
Cette jeune joueuse est coachée le samedi par Christophe Goffinet et Laurent Gillardin.
Encore félicitations à Laurine et merci aux entraîneurs pour leur travail !
Anne-Catherine Chaplier (Secrétaire) et Cyrille Gobert (Président)

16. Football : Réserves A de SAINT-LEGER, champion 2007 - 2008 !

Vendredi 9 mai 2008 à 20h00, s'est déroulé le match des réserves A St-Léger contre l'équipe de Halanzy A. Le score s'est conclu par : 1-1, ce qui était suffisant pour le titre de CHAMPION 2007/2008 ! (en tête avec 23 points et Halanzy A 20 points).



Toutes nos félicitations à cette équipe championne !

Vous êtes lauréats ? Merci de nous communiquer vos informations, nous les publierons !

VIE CULTURELLE



17. Bibliothèque « A Livre Ouvert »

Bibliothèque A livre ouvert
Hôtel de ville
2ème étage
accès par ascenseur et escaliers
063 58 99 24
biblislg@publilink.be
www.bibliotheque-saint-leger.be



Heures d'ouverture :
Mardi et jeudi : 9h 30-11h30 et 13h30-15h30
Mercredi 9h00-11h30 et 13h30-18h00
Samedi 9h00-12h00
Dimanche 9h30-11h30

Nouveauté

La bibliothèque vient d'acquérir une nouvelle encyclopédie en 10 volumes : ***Le Clinicum***. Il s'agit d'une encyclopédie médicale de référence qui reprend toutes les données fondamentales du champ des connaissances mé-dicales et chirurgicales.

Par la qualité de ses informations, elle s'adresse en priorité aux professionnels des soins de santé et aux étudiants : infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, pharmaciens, podologues …

Cependant, par la clarté de ses textes et de ses illustrations, elle s'adresse également à toute personne confrontée à un problème de santé désirant mieux appréhender le monde médical, de manière objective et non alarmiste.

Exposition chapeaux

L'exposition sur l'histoire du chapeau féminin a rencontré un vif succès. Nous avons accueilli 200 visiteurs le 27 avril et 400 lors de la marche gourmande le 4 mai.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont généreusement prêté leurs chapeaux, toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, nous ont apporté leur précieuse aide ou leurs encouragements.

18. Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger : résultats du concours des jeunes (2 mars 2008)

Le concours de la Fédération Musicale du Luxembourg Belge a eu lieu le 2 mars 2008 à Habay-la Neuve. Les membres du Jury sont professeurs aux Académies, Premiers Prix de Conservatoires, directeurs musicaux de sociétés de musique et pour la plupart musiciens professionnels. Quatre-vingt neuf candidats se sont présentés à ce concours individuel de musiciens amateurs en formation. Les élèves en préparatoire présentent une œuvre au choix du candidat. Pour les autres degrés, les candidats exécutent une étude ou œuvre au choix et un imposé. A partir du degré moyen l'imposé est présenté avec un accompagnement piano.

Trois candidats représentant l'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger ont terminé les cours de l'Académie d'Arlon et tous perfectionnent la pratique de leur instrument avec l'aide d'un professeur de la société. Quatre élèves sont présents lors de chaque répétition et prestation de l'Harmonie où ils ont la responsabilité de partitions importantes. Ils se chargent également d'assurer une ambiance détendue et cordiale.

Permettez- nous de vous les présenter:

- Laura Vandenabeele - clarinette, en préparatoire - malgré le stress d'une première audition en public a obtenu un TB.
- Caroline Jacquemin - clarinette, degré Moyen II - a obtenu 92%, plus le **prix de la Fédération** (un seul prix par instrument et 29 candidats).
- Marie-Laure Monhonvalle - saxophone alto - Moyen II, a obtenu 77%.
- Elodie Monhonvalle - clarinette, Supérieur II - 90% (avait égale-

ment obtenu le prix de la Fédération en 2003).
- Thomas Larive - percussion, Moyen I - a obtenu 91%. Le prix de la Fédération dans cette catégorie a été attribué avec des critères différents, mais cela n'enlève rien à sa brillante prestation.

Encore bravo et merci !



19. Fanfare communale Saint-Léger, Institut de Musique : résultats du concours des jeunes (2 mars 2008)

Flûtes

Professeur : Laura Petit

Derolez Margot	Préparatoire	Mention : Bien
Gobert Charline (en photo)	Préparatoire	Mention : Excellent Trophée de la Fédération

Professeur : Myriam Loutsch

Goedert Joséphine	Préparatoire	Mention : Presque Très Bien
Petit Benjamin	Inférieur 1	84,5 %
Guillaume Aurélie	Inférieur 2	96 %
Jourdain Carole	Inférieur 3	86,5 %

Saxophone mib

Professeur : Jean Vasseur

Decker Andriana	Préparatoire	Mention : Assez Bien

Clarinette sib

Professeur : Jean Vasseur

Evrard Alice	Inférieur 2	87 %



Ces jeunes musiciens, de toutes les formations musicales, font honneur à notre commune. Ils méritent d'être félicités et encouragés !

Il faut vraiment avoir assisté à ces prestations individuelles pour se rendre compte de la volonté, du courage, de la persévérance dont ils font preuve en plus de leurs réels talents musicaux. Ces jeunes sont des exemples positifs de la jeunesse de notre village.

L'étude et la pratique de la musique dans une formation musicale sont un apprentissage de la vie en société. Elles apportent un épanouissement personnel, le goût de l'effort et la joie de la réussite partagée.

20. La Galerie Franmi-donpedro, rue chaufour 36 à Saint-Léger organise :

Stages Adultes et adolescents
- 07 juin : réalisation d'un sac bandoulière avec Violaine Morelle
- Du 05 au 07 juillet : stage de stylisme avec Yave : « 1° prix Etoiles de la mode 1997 » et tenant boutique reconnue à Bruxelles (Mode belge)
- Du 19 au 21 juillet : Papier mâché avec Florence Gossuin
- Les samedis 02 et 09 août : poterie avec Raymonde Lozet
- Du 30 septembre au 3 octobre : sculpture sur légumes avec Max Timbert d'Avignon
- Les 4 et 5 octobre : chaussons en laine avec Violaine Morelle

Stages enfants de 04 à 08 ans
- Du 01 au 04 juillet : « le temps »
- Du 14 au 18 juillet : « Vie saine »
- Du 28 juillet au 01 août : « Réalisations en bois »

A la Galerie
- En juin : Exotisme avec Stéphanie Thomas et Florence Gossuin
- En Juillet -Août : relâche pour pratique des stages

Pour tous renseignements :
- Consultez le site www.franmi-donpedro.be
- Téléphonez au 063/22.15.08
- Ecrivez à Franmi1967donpedro@yahoo.fr
- Visitez la galerie : entrée gratuite aux heures suivantes

Mardi, jeudi, vendredi : de 19h30 à 20h30
Jeudi : de 13h30 à 15h30
Dimanche : de 9h30 à 12hOO
Et sur rendez-vous

21. Qu'est-ce que la Communication NonViolente sm ?

La manière dont nous communiquons détermine largement la qualité des relations que nous tissons avec les autres et dès lors notre qualité de vie, aussi bien privée que professionnelle. Or, dans un monde de plus en plus complexe, technique et compétitif, nous perdons bien souvent la capacité de nous parler simplement, d'une manière qui, à la fois, prenne en compte les véritables enjeux tout en préservant des relations respectueuses, au service de nos objectifs communs.
En nous menant à la découverte de nos sentiments et des besoins qui nous animent, la Communication NonViolente développée par Marshall Rosenberg (ou CNV – www.cnvc.org) nous invite à devenir conscients de ce que nous vivons. Petit à petit, nous pouvons en reprendre la responsabilité.

Notre attitude face aux événements ainsi que notre langage se modifient, et nos relations s'en trouvent profondément transformées. Notre expression devient plus claire, en lien avec ce que nous voulons. Et en écoutant l'autre – quoi qu'il dise et quelle que soit la manière dont il le dise – nous apprenons à nous relier davantage à notre humanité commune. La voie peut ainsi s'ouvrir, de manière parfois inattendue, vers la satisfaction des besoins de chacune des parties.

Concrètement, nous apprenons à :

- comprendre de manière pratique le lien entre processus de pensée, émotions, besoins et ac-tions, dans la manière dont nous interagissons et communiquons ;
- déceler et exprimer nos sentiments, nos besoins et nos valeurs ;
- développer une qualité d'écoute qui nous permette d'entendre les besoins d'autrui et ce qu'ils veulent sans les juger ;
- mettre notre attention sur la différence entre demander et exiger ; présenter nos demandes dans un langage d'action positive,

réalisable et négociable ;
- trouver l'équilibre entre une expression claire et intègre et une écoute bienveillante d'autrui ;
- développer l'écoute de soi et apprendre ainsi à nous ressourcer en situation d'inconfort ou de stress.

4 journées pour découvrir la Communication NonViolente sm

Avec Martine Casterman, formatrice certifiée en CNV

DATES :
7 et 8 juin 2008
13 et 14 septembre 2008
Stage non résidentiel

LIEU :
Bibliothèque de Saint-Léger
(Province du Luxembourg)

PRIX :
170 € pour 2 journées
330 € pour 4 journées

INSCRIPTION :
V. Moors-Karthauser
063/45.79.71 (entre 18h et 21h)

VIE TOURISTIQUE



16. Venez vous baigner dans des eaux de qualité reconnue !



Le lac de Saint-Léger vous accueille en juillet et août à partir de 14 heures. Il est le point de départ de nombreuses promenades et accueille l'INFO TOURISME (063/21.89.70).

Saison d'été du complexe : du 22 juin au 10 août 2008

- Cafétéria ouverte tous les jours de 14 à 21 heures
- Baignades surveillées tous les jours (sauf lundi), du 22 juin au 10 août 2008, de 14 heures à 19 heures.

VIE SOCIALE



22. Mon enfant est malade, que faire ?

« Mon enfant est malade et ne peut se rendre à l'école aujourd'hui. Je n'ai personne pour le garder. Papy et mamy habitent trop loin et je n'ai plus droit à des congés. Que faire ? »

« *Accueil Assistance* » est un service de garde d'enfants malades à domicile, une solution pro-fessionnelle et de qualité. Ce service couvre toute la province du Luxembourg et est accessible à tous ses habitants. Il est composé de huit assistantes, toutes formées en puériculture ou assimilées. Chacune d'entre elles recouvre une zone définie. Généralement, Accueil Assistance vous enverra donc la même personne.

Rien de plus facile pour faire appel au service ! Composez le **063/24.24.40** et le service mettra une assistante à votre disposition, au plus tard pour le lendemain.

Horaires et conditions d'accès

Les permanences sont :
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 7h30 à 12h et de 17h à 19h.
Le vendredi : de 7h30 à 14h
Le dimanche : de 17h à 19h

L'équipe assure des gardes de 7h à 20h avec un maximum de 10h par jour.

Accueil Assistance intervient exclusivement dans un contexte de maladie. La maladie de votre enfant doit donc être attestée par un certificat médical. Votre enfant doit avoir entre environ trois mois et douze ans (inclus).

Les tarifs horaires

Pour les ménages faisant appel au service, les tarifs sont calculés en fonction des revenus nets cumulés de ceux-ci. La commune de Saint-Léger étant partenaire du service, les frais de déplacement ne vous seront pas facturés.

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1,00
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2,00
De 2.000 à 2.500	2,50
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3,00
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5,00

23. Parrainer un enfant en Belgique

Le Service Laïque de Parrainage organise l'accueil d'enfants de milieux socio-économiques défavorisés vivant à Bruxelles au sein de leur famille ou maison d'enfants.

Ces enfants sont accueillis, à titre bénévole, dans des familles de parrainage, 2 week-ends par mois ainsi que pendant une partie des vacances scolaires. Ces séjours réguliers de l'enfant dans sa famille de parrainage lui permettent de découvrir, vivre, évoluer… dans une ambiance ouverte, chaleureuse et émotionnellement stable tout en gardant des liens étroits avec ses parents d'origine. La relation privilégiée avec les membres de la famille de parrainage vise donc à compléter l'apport éducatif des parents biologiques.

Il est évident que des liens intenses et à long terme s'installent entre l'enfant, les parrains et la mère et/ou le père. Ces liens affectifs sont évidemment riches d'apprentissage et d'émotions partagées. Néanmoins, nous tenons à rappeler ici que le parrainage reste bien distinct de l'adoption et de l'accueil à proprement parlé.

Les demandes de ce type de parrainage sont nombreuses. Elles proviennent généralement de services sociaux, de maison d'enfants ou de parents en difficultés.
Le Service Laïque de Parrainage assure la recherche, la préparation, la sélection et le suivi des différents protagonistes du parrainage (enfant, parent, parrains) et collabore étroitement avec les institutions officielles et associations belges d'aide à l'enfance.

Pour tout renseignement :
Service Laïque de Parrainage asbl
Rue Blanche, 29
1060 Bruxelles
02/538.51.35
http://www.parrainage-enfant.laicite.be/index.html

24. Compagnons bâtisseurs Asbl, des rencontres avec l'autre et l'ailleurs

Pourquoi ne pas s'investir dans un chantier international cet été ? L'association des Compagnons Bâtisseurs est à la recherche d'animateurs et de volontaires.



Un chantier international, c'est une forme de tourisme alternatif. Au cours d'un séjour de deux à trois semaines, un groupe de volontaires internationaux se forme pour travailler sur un projet. Les tâches proposées peuvent être de nature très variée : de l'animation d'enfants en Italie à la protection de tortues marines au Mexique, de fouilles archéologiques en Grèce à l'organisation d'un festival de musique traditionnelle en Islande, il y en a pour tous les goûts. Les chantiers peuvent porter sur du travail manuel, social, environnemental ou culturel.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
- Être âgé de 14 ans minimum pour participer, 20 ans pour animer ;
- Aucune compétence technique ni linguistique n'est requise. Pour les destinations non-francophones, quelques bases en anglais ou dans la langue du pays sont toutefois conseillées ;
- Le logement et la nourriture sont fournis en échange du travail effectué ;
- Les frais de transport sont à charge du volontaire ;
- Les frais d'inscription peuvent varier: 99€ pour les chantiers adultes en Europe, 115€ hors Europe, de 149€ à 450€ pour les chantiers « moins de 18 ans » (en fonction des activités de loisirs proposées).

Des séances d'information sont organisées au printemps.

Pour plus de renseignements, contactez :
Les Compagnons Bâtisseurs asbl
Rempart des Jésuites, 83 - 6900 Marche en Famenne
Tél.: 084 31 44 13
Email : departure@compagnonsbatisseurs.be
Site Internet : http://www.compagnonsbatisseurs.be

25. Devenez famille d'accueil d'un étudiant étranger !

YFU a été créé en 1951 aux Etats-Unis pour favoriser les échanges de jeunes : son vaste réseau international lui assure une représentation dans près de 50 pays et pas loin de 7000 jeunes peuvent, grâce à cette organisation, voyager partout dans le monde. L'antenne belge, YFU Bruxelles-Wallonie, a été créée en 1993.

Devenez famille d'accueil !

L'accueil est avant tout un échange. Œuvrez pour une meilleure compréhension et coopération entre les peuples, le monde en a besoin !

En Belgique, nous accueillons principalement des étudiants entre 15 et 18 ans : scolarisés en Belgique, ils suivront les cours dans une école secondaire pendant 6 mois, voire un an.

YFU est à la recherche de familles d'accueil et de bénévoles pour permettre à ces jeunes d'évoluer dans un pays alors inconnu. Accueillir s'est un peu comme voyager tout en restant chez soi, le jeune vous fera découvrir son pays, sa culture et vous ferez de même de la manière qui vous semble la plus appropriée. C'est aussi l'occasion pour vous d'apprendre comment on vit « ailleurs » et de créer des liens d'amitié forts et durables. Apportez une expérience exceptionnelle à vos propres enfants et élargissez votre « famille » aux quatre coins du monde !

En accueillant un étudiant étranger vous ferez sûrement face à certaines coutumes et habitudes qui ne s'accordent pas tout à fait à votre façon de vivre chez vous. Apprenez-lui vos exigences, corrigez-le avec humour…

Toutes sortes de familles peuvent devenir famille d'accueil, il n'y a pas de critères précis, donc n'hésitez surtout pas à venir nous en parler !

Pourquoi YFU ?

- 50 ans d'expérience
- Bénévolat motivé et motivant
- Vaste réseau international
- YFU est une grande famille
- YFU Bruxelles-Wallonie est reconnu comme service à la jeunesse par la Communauté française de Belgique

Si vous êtes intéressés, vous pouvez les contacter :
- soit au 04/223.76.68
- soit par mail : info@yfu-belgique.be

Pour plus d'informations vous pouvez surfer sur la page presse de notre site :
http://www.yfu-belgique.be/yfu/pages/presse.php?id_menu=7

INFO :
Nouveau service bancaire : un Self-service est désormais disponible à ETHE (rue Dr Hustin, 32).

NOS JOIES, NOS PEINES



Nous ont rejoints :

- PIRON Eulalie née à Arlon, le 2 janvier 2008, fille de Raoul et Stéphanie ZANDER de Saint-Léger.
- FRETZ Owen né à Arlon, le 7 janvier 2008, fils de David et Aurélie THOLL de Saint-Léger.
- GRIDEL Clémentine née à Arlon, le 26 janvier 2008, fille de Christophe et Jenny CAPON de Meix-le-Tige.
- LIEGEOIS Alice née à Arlon, le 25 janvier 2008, fille d'Olivier et Emmanuelle Brix de Meix-le-Tige.
- STEVELER Cyril né à Arlon, le 26 janvier 2008, fils de Jean-Christophe et Sarah BETTENDORFF de Saint-Léger.
- HEUREUX Aymeric né à Arlon, le 27 janvier 2008, fils de Paul et Caty MASSEN de Meix-le-Tige.
- PONCIN Juliette née à Arlon, le 25 mars 2008, fille de Florent et Lucie PONCELET de Meix-le-Tige.
- VAN POTTELBERGE Maxime né à Luxembourg, le 6 avril 2008, fils de Bart et Bénédicte LEMAIRE de Châtillon.
- HAVAUX Elise née à Luxembourg, le 7 avril 2008, fille d'Olivier et Ella BROWN de Saint-Léger.
- GODEFROID Louis né à Arlon, le 15 avril 2008, fils de Johan et Anne-Sophie BERNS de Saint-Léger.
- EMONDS Camille née à Luxembourg le 04.05.2008, fille de Patrick et Emmanuelle BILOCQ de Saint-Léger.

Se sont unis :

- François CALOMME et Christelle Porta de Saint-Léger, le 24 avril 2008.
- Fabian CUNHA et Jennifer GELDOF de Saint-Léger, le 10 mai 2008.

Nous ont quittés :

- FELTEN Gislain, de Châtillon, né le 07 octobre 1930, veuf de GOBERT Edmée, décédé le 2 janvier 2008.
- WEYDERS Robert, de Saint-Léger, né le 09 août 1924, veuf de BASTIEN Anna, décédé le 2 mars 2008.
- LAURENT Liliane, de Meix-le-Tige, née le 26 septembre 1932, veuve de GERARD Pierre, décédée le 16 mars 2008.
- JACQUEMIN Marie Antoinette, de Meix-le-Tige, née le 11 mars 1919, célibataire, décédée le 17 avril 2008.
- SCHMITZ Josette, de Meix-le-Tige, née le 25 janvier 1929, mariée à GILLIS Edmond, décédée le 30 avril 2008.

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Juin

05/06/2008
CLUB DE JEUX DE SOCIETE
animation par Thierry GOUSENBOURGER dans le cadre d'actions jeunes
A la Bibliothèque de Saint-Léger de 15H00 à 18H00
Renseignements: 063/60.83.44 entre 9h et 17h

11/06/2008
COMMENT DIMINUER SA CONSOMMATION D'ENERGIE ?
Soirée d'information - questions-réponses
A la salle des Fêtes de Saint-Léger à 20H00
Renseignements: secrétariat communal

11/06/2008
CLUB DE JEUX DE SOCIETE
A la Bibliothèque de Saint-Léger de 16H00 à 18H00
Renseignements: Pierre CYLNY 063/23.96.60 après 17 heures

14/06/2008
12 ALLURE LIBRE DE LA ROUGE EAU
Dès 16H00: 5km150 et 9km300
Petite restauration - garderie pour enfants
Organisation: F.S. Le Gaumais
Renseignement: GILSON Raymond: 063/23.40.66

22/06/2008
Tournoi de sixte annuel
Organisation URSL SAINT-LEGER
Renseignements: Jean-Pol BRESSART

27/06/2008
Fête de fin d'année scolaire à l'école de Meix-le-Tige

27/06/2008
Barbecue Ecole Libre de Saint-Léger

28/06/2008
Concert par la fanfare Communale de Saint-Léger dans un quartier de Châtillon (fin d'après-midi).
Direction : Christophe Mertz.
Renseignements possibles : le Président de la FC : Michel Rongvaux : tel : 063/239182

Juillet

02/07/2008
Excursion des Aînés à HOUDENG – GOEGNIES - BIERCEE

18/07/2008
Semi-marathon de Saint-Léger en collaboration avec URSL Saint-Léger

Août

15/08/2008
Fête sur la place du Truche et dans les rues environnantes.
Brocante de 06h00 à 20h00.
Concerts à 11h00 et 14h30.
Restauration possible à partir de 12h00 jusque …
Bal sur la place à partir de 18h00…
Organisation de la Fanfare Communale de Saint-Léger.
Renseignements pour la brocante : 0499/161 238

EDITEUR RESPONSABLE : Philippe LEMPEREUR



SCOR-TOITURES

Toitures - Charpentes - Zinguerie - Couvertures - Isolation - Velux



Agréé primes Région Wallonne & Grand Duché de Luxembourg
2, Rue du Moulin - 6740 Etalle
scor@skynet.be
063 45 62 19

Membre Confédération Construction Charbre Patronale

Ma Cuisine
Créations PECHON



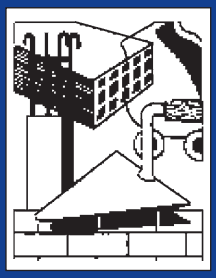
30

www.macuisine-creation.com

Des cuisines bien faites !

Ma Cuisine S.P.R.L. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LÉGER
Tél.: 063/24 00 34 - Fax: 063/24 00 35

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE



Construction & Transformation
Maçonnerie de pierres

Bertrand ROISEUX

Rue du Saupont, 10 - 6880 Bertrix
Gsm : **0499 36 61 49**

Entreprise s.a. Noël HISSETTE

- TERRASSEMENT
- VOIRIE
- AMENAGEMENT ABORDS
- PAVAGE

Rue de la Demoiselle, 9 - 6747 SAINT-LEGER
Tél. 063 23 91 35 GSM : 0495 22 91 35 Fax : 063 23 95 85

TEXACO

THOMAS COMBUSTIBLES

MAZOUT - DIESEL - LUBRIFIANTS
CITERNES - PÉTROLE

Rue du Bœuf, 3 - 6820 Fontenoille
Tél. 061 31 42 27 - Fax 061 31 33 96

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,
contactez-nous au 071/74.01.37 ou faxez au 071/71.15.76

Votre délégué en communication, Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer. Tél 087/26.78.86

DATES D'INSCRIPTION

Du 1er juillet au 11 juillet
sauf samedi et dimanche
Du 11 août au 30 août
sauf dimanche, 15 août et 16 août
Heures d'ouverture de 9h à 12h - 14h à 17h

Institut de la Sainte-Famille
2 rue de Montmédy - B-6760 VIRTON



Tél. : 063.58.88.60
Fax : 063.58.88.70
Secretariat@isfvirton.be
INTERNAT - EXTERNAT

1er DEGRÉ
- 1ère C - 2e C (rénové)
- 1ère D (différencié)
- 2ème professionnelle

2e et 3e DEGRÉS

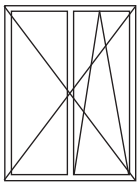
- **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**
- ARTS (transition) BIOTECHNIQUE (transition)
- SC. PARAMEDICALES (transition)
- TECHNIQUES SOCIALES (qualif.)
- ESTHETICIENNE (qualif.)
- **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**
- AUX. FAMILIAL(E) ET SANITAIRE
- COIFFEUR
- RESTAURATEUR
- **7e PROFESSIONNELLES**
- Complément en éducation sanitaire
- Gestionnaire de très petites entreprises

Sprl CONFORT - FENÊTRE & MENUISERIE Belg - Lux

Ne jetez plus votre argent par les fenêtres

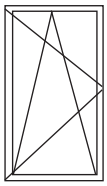
www.ccpvc.be & www.fenetres/lu

Ouvert du lundi eu vendredi de 8h à 20h (+ sur rendez-vous)
Menuiserie extérieure et intérieure. Prix entrepreneurs pour les particuliers



Comparez nos prix

Ex. : châssis PVC blanc



OS+OB 1220 x h1400 325,00 €
OS+OB 1800 x h1600 435,00 €

OB 700 x h1100 164,00 €
OB 900 x h1800 225,00 €

Châssis PORTES FENETRES 1ère qualité
Châssis PVC DECEUNINCK OU SCHUCO
avec 3 ou 5 chambres et vitrages super isolants K 1.1
BOIS - PVC - ALUMINIUM
Portes intérieures bois - verrières - portes de garage - volets
DEVIS GRATUITS

sprl Confort Fenêtre & Menuiserie
Rue Léon Coleaux, 51d
6762 Saint-Mard
info@porte-fenêtre.biz
Tél: 063/22 34 44 - 063/60 01 79
Fax: 063/58 16 80 - 063/38 89 38

Confort Fenêtre & Menuiserie sarl
Zone industrielle
L-8287 KEHLEN Luxembourg
info@fenetres.lu
GSM:00352 621 648 244
Tél:00352 263 02 333

MATERIAUX DE CONSTRUCTION - BETON PREPARE - PRODUITS EN BETON POUR LE BATIMENT ET LA VOIRIE
CARRELAGE - CHARPENTE - TOITURE - PANNEAUX - ISOLATION - FRISES DECORATIVES - BRICO - SALLE D'EXPOSITION

TOUT FAIRE MATERIAUX



S.A. Anc. Ets ANDRÉ frères & Broos
Rue de Dampicourt, 22 - 6762 SAINT-MARD
www.toutfaire.be/andre-broos infotoutfairephilippe@msn.com

A PROXIMITE DE CHEZ VOUS

HABAY-LA-NEUVE
RUE DE LA COURTIERE, 3
du lundi au samedi de 8h30 à 19h
le vendredi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 9h à 12h30

ETALLE
ZONING BELLE-VUE
du lundi au samedi de 9h à 19h30
Le dimanche de 9h à 12h

DELHAIZE
AD

N° GRATUIT : 0800/96 700

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation Regifo Edition sprl – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : regifo@skynet.be